

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 18 septembre 2026

L'an Deux Mille Vingt Six et le Dix Huit Septembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du Onze Septembre Deux Mille Vingt Six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Projet de construction de vestiaires aux stades Jacky Santucci et Jean Istria -Plan de financement.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Michel COLONNA, Christopher CRIPSO, Estelle DIGIACOMO, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, Jean-Jacques MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Jean-Charles PAILLER-CAVALLI, Paul PETRELLI, Patrick-François SANTINI, Elisabeth TABERNER, Marie-Josèphe TRAMONI.

PROCURATIONS : Florence AGUILAR à Marie-Josèphe TRAMONI, Audrey CASSETARI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Santa DUVAL, Pascal MONDOLONI à Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Ghislaine ETTORI, Christine PINNA à Alain FAGGIANI, Myriam PUTHOD-HONORE à Colette ISTRIA, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Michel COLONNA, François-Joseph SCANAVINO à Jean-Baptiste OLLANDINI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu la délibération en date du 14 juillet 2025 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de vestiaires aux stades Jacky Santucci et Jean Istria,

Considérant l'étude d'avant-projet définitif réalisée par le maître d'œuvre,

Les dépenses prévisionnelles relatives à cette opération se décomposent comme suit :

Travaux	1 339 173,08 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	107 100,00 €
Missions complémentaires (Mission géotechnique +CSPS + Contrôle Technique)	13 750,00 €
Aléas et imprévus	20.000,00 €
TOTAL H.T.	1 480 023.08 €

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Collectivité de Corse (Aide aux Sports) : 50%	740 011.54 €
Fédération Française de Football : 15%	222 003,46 €
Part communale : 35%	518 008.08 €
TOTAL H.T.	1 480 023.08 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de construction de vestiaires aux stades Jacky Santucci et Jean Istria.
- **VOTE** le plan de financement.
- **CHARGE** le Maire à demander les subventions correspondantes.

La présente délibération est adoptée par 27 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 21.09.2026
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 22.09.2026

Fait à PROPRIANO, le 18 septembre 2026

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

